



*La taxe d'apprentissage :
Pour permettre une orientation
professionnelle réfléchie après le
collège*

Que finance la TAXE D'APPRENTISSAGE ?

*C'est la principale source de financement des 2 champs professionnels de la SEGPA du collège Edmond Rostand.
Elle permet d'acheter de l'outillage et de la matière d'œuvre
Nécessaires pour les apprentissages afin d'initier les élèves
à des métiers de niveau CAP et BAC PRO*

LES 2 CHAMPS PROFESSIONNELS DE LA SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté)

Ces ateliers permettent aux élèves de 4^e et 3^e d'apprendre des gestes techniques indispensables pour découvrir les métiers des champs professionnels suivants :



Le champ professionnel Habitat couvre 3 domaines d'activités

- La construction tournée plus particulièrement vers la réalisation du clos et du couvert de l'habitat ;
- L'aménagement, l'agencement et la finition de l'habitat ;
- Les équipements techniques de l'habitat.



Le champ professionnel HAS couvre 3 domaines d'activités

- Préparation, distribution et vente de produits culinaires ;
- Entretien des locaux et du matériel ;
- Entretien du linge et des équipements, travaux simples de couture.

Les élèves qui ont des difficultés scolaires ont besoin d'une palette d'activités et de situations motivantes. L'appui financier des entreprises s'avère donc précieux voire indispensable pour enrichir la formation proposée. Il contribue à l'acquisition de nouveaux matériels technologiques, à la modernisation de nos ateliers.

En versant la taxe d'apprentissage au collège Edmond Rostand, vous permettez aux élèves de la SEGPA, de choisir leur métier de demain. Il vous suffit d'en informer votre organisme collecteur à l'aide de l'imprimé au verso.

Nous vous en remercions chaleureusement.

L'équipe de direction du collège
Edmond Rostand de LA RAVOIRE